

Séance du conseil communal le 29 octobre 2026 à 14:00 heures

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil communal qui aura lieu **le jeudi 29 octobre 2026 à 14.00 heures** dans la salle des séances de la mairie à Weiswampach pour délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour:

Séance publique

1. Création d'un service de proximité pour la commune de Weiswampach : Approbation.
2. Allocation d'un crédit supplémentaire pour les travaux de construction d'une annexe à la maison communale pour servir de local de stockage afin de sécuriser la chaufferie et afin de pouvoir installer une génératrice avec réservoir.
3. Travaux de construction d'une annexe à la maison communale pour servir de local de stockage afin de sécuriser la chaufferie et afin de pouvoir installer une génératrice avec réservoir : Approbation du devis supplémentaire.
4. Allocation d'un crédit supplémentaire pour la construction d'une maison relais avec crèche.
5. Modifications budgétaires : Approbation.
6. Résiliation d'un contrat de location dans le cadre de la mise à disposition du parking communal à Beiler: Approbation.
7. Approbation d'un lotissement de terrains.
8. Statuts d'une société : avis.
9. Avantages accordées aux associations de la commune de Weiswampach à partir de 2027.
10. Cimetières :
 - a) Création d'une concession au cimetière à Beiler dans la commune de Weiswampach : Approbation.
 - b) Renouvellement et/ou création (transcription) de concessions aux cimetières dans la commune de Weiswampach : Approbation.
11. Affaires de personnel.
12. Informations du collège des bourgmestre et échevins.

Séance à huis clos

13. Affaires de personnel.

Weiswampach, le 23 octobre 2026
Le collège des bourgmestre et échevins.

